

**Appel à contribution pour le numéro 15 (2027)
de la Revue internationale des francophonies**

**Héritage culturel français dans l'espace francophone :
mémoire, identité et patrimonialisation**

Numéro sous la direction scientifique de :

- **Nicolae POPA**, professeur en Géographie, directeur du Centre de développement régional, études transfrontalières et aménagement des territoires (CDR-START) et du Laboratoire de développement durable et d'aménagement du territoire (LDD-AT) à l'Institut de recherches avancées en environnement (ICAM), titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie, université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie)
- **Chloé PHAN-LABAYS**, maîtresse de conférences hors classe en Histoire du monde contemporain, Chaire Senghor de la Francophonie, université Jean Moulin Lyon 3, membre statutaire de l'Institut de recherches asiatiques (IrAsia), université d'Aix-Marseille et UMR 7306 (France)
- **Aymeric DUREZ**, professeur en Relations internationales, titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie, Pontificia Universidad Javeriana de Bogota (Colombie)
- **Sergiu MISCOIU**, professeur en Science politique, directeur du Centre de coopérations internationales, titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie, université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie)

Contexte et intérêt scientifique

Dans l'espace francophone actuel composé de 90 États et gouvernements disséminés sur tous les continents, les vestiges culturels et linguistiques français restent visibles et vivants. Que ce soit dans les pays d'anciennes colonies françaises ou pas, la culture française et sa langue y ont laissé des traces indélébiles. Elles ont transformé voire bouleversé, à des degrés divers, les sociétés locales concernées.

Comment cet héritage culturel français a-t-il été réapproprié par les sociétés francophones

ou francophiles ? Autrement dit, quels sont donc les processus de traitement de la question de l'héritage culturel français dans les espaces de la Francophonie ?

Il est intéressant de voir aussi comment l'héritage culturel français peut constituer une ressource identitaire, patrimoniale et créative en Francophonie. Ce numéro a l'ambition d'explorer, par conséquent, les articulations entre **mémoire** (patrimoine matériel et immatériel), **identité** (acculturation, métissage, dialogue) et **développement** (éducation, coopération, économie créative) en lien avec l'héritage culturel français. Les axes de réflexion ci-dessous ont été conçus dans le cadre de l'appel à communication pour le colloque scientifique portant sur le même thème organisé le 23 avril 2026 à l'université de l'Ouest de Timisoara.

Axe 1 : De l'héritage au patrimoine : approches théoriques et méthodologiques

Les notions d'*héritage* et de *patrimoine* s'inscrivent au croisement de multiples disciplines : anthropologie, histoire, géographie, sociologie, droit, muséologie et reflètent des constructions sociales, politiques et culturelles en constante évolution. Si l'*héritage* renvoie d'abord à une transmission, souvent perçue comme naturelle ou familiale, le *patrimoine* suppose un processus d'institutionnalisation, une reconnaissance collective et souvent étatique. Cette transition de l'héritage vers le patrimoine soulève alors des questions fondamentales : *qu'est-ce qui mérite d'être conservé, valorisé, transmis ? Par qui, pour qui et selon quels critères ?*

Dans ce contexte, cet axe propose d'interroger la diversité des **cadres théoriques et des outils méthodologiques** mobilisés pour analyser, qualifier voire fabriquer le patrimoine. Il s'agit d'examiner les régimes de légitimation, les pratiques de sélection et les formes d'oubli ou d'invisibilisation qu'ils impliquent. Que l'on s'intéresse à des patrimoines matériels (monuments, objets) ou immatériels (savoirs, rites, langues), à des contextes locaux ou globaux, à des usages politiques ou marchands du patrimoine, une réflexion critique sur les concepts mobilisés est indispensable.

Les contributions attendues pourront s'appuyer sur des études de cas empiriques ou sur des approches plus théoriques. Elles pourront interroger **l'évolution des paradigmes** – du patrimoine monumental au patrimoine vivant, de la conservation à la participation – et proposer des éclairages sur les tensions entre mémoire, identité, pouvoir et territoire.

En somme, cet axe ambitionne de renouveler le **regard sur les processus de patrimonialisation** en croisant les approches disciplinaires et en mettant en lumière les enjeux méthodologiques que pose toute tentative de passage de l'héritage au patrimoine.

Axe 2 : L'héritage culturel français : mémoire, identité et patrimonialisation

L'héritage culturel français englobe les biens matériels et immatériels transmis (langue, savoir-faire, monuments, traditions, projets) qui forgent, sinon une **identité commune**, au moins des affinités, souvent en lien avec l'histoire coloniale, les diasporas et les traces de l'influence française dans le monde. Cet héritage soulève des **enjeux de patrimonialisation** complexes, qui mêlent mémoire, revendications identitaires et **dialogue entre cultures**, parfois source de frictions mais aussi de redéfinitions de l'identité française, régionale voire mondiale, qui méritent être étudiés.

Cet axe propose de considérer l'héritage culturel français comme **un champ dynamique**, où la transmission du passé, les revendications identitaires et les processus de

patrimonialisation se rencontrent, créant des **identités multiples et parfois conflictuelles**, même si apparentés, mais essentielles à la compréhension d'une **histoire partagée**, d'un **présent ouvert** et d'un **futur à construire ensemble**, déclinés de manière plus ou moins distincte d'une région à l'autre.

Les pistes de réflexion peuvent partir d'un questionnement général ou, au contraire, sur des cas concrets : quelles sont les origines de l'héritage culturel français et en quoi réside sa spécificité ? Comment le temps a-t-il affecté cet héritage, tant sur le plan matériel que dans les perceptions collectives et individuelles ? S'agit-il d'un processus d'implantation de type greffe, ou plutôt d'une adaptation aux contextes locaux ? Existe-t-il ou a-t-il existé des politiques de préservation et de promotion de l'héritage labellisé « français » ? Quel est le référentiel des différentes strates et catégories sociales à l'égard de cet héritage et des processus éventuels de patrimonialisation ?

Axe 3 : Héritage linguistique français et la politique linguistique française en Francophonie

La langue française occupe une place singulière dans l'histoire et la géopolitique des espaces francophones. Héritée de contextes coloniaux, impériaux, éducatifs ou diplomatiques, sa diffusion ne résulte pas d'un simple mouvement d'échange ou d'expansion culturels, mais s'inscrit aussi dans des **logiques de domination, de transmission, de résistance et de reconfiguration**. Dès lors, interroger *l'héritage linguistique français* dans la Francophonie revient à explorer un passé complexe, mais aussi à examiner les usages, les tensions et les revalorisations contemporaines de cette langue dans des contextes politiques, sociaux et identitaires très variés.

Cet axe propose d'explorer la manière dont les **politiques linguistiques** – qu'elles soient institutionnelles, éducatives ou symboliques – façonnent les dynamiques du français dans les pays francophones. Il s'agira de questionner les modèles de planification linguistique, les discours sur la « pureté » ou la « diversité » du français, les interactions entre le français et les langues locales ou régionales, ainsi que les enjeux de standardisation, de diglossie, de plurilinguisme et de justice linguistique.

Les contributions pourront s'appuyer sur des **études de cas** dans le monde ou sur des **approches comparatives**. Elles pourront aussi interroger les institutions de la Francophonie, les politiques éducatives nationales, les médias, ou encore les créations artistiques comme vecteurs de légitimation ou de réinvention du français.

Cet axe entend ainsi offrir un espace de **réflexion critique** sur la transmission du français dans le monde, en articulant mémoire coloniale, enjeux de souveraineté linguistique, et aspirations à une Francophonie plurielle, décentrée et inclusive.

Axe 4 : Paysages urbains en dialogue : témoins de la francité au-delà des frontières

L'urbanisme à la française se distingue historiquement par le souci des tracés ordonnés (damier, rayonnant), par des projets ambitieux (haussmanniens, cités jardins) et par une **approche d'expertise multisectorielle** qui cherche à concilier planification technique et dynamiques sociales, dans un monde urbain en pleine expansion. Il se caractérise par une **vision globale**, contrastant parfois avec l'absence de coordination dans d'autres pays, et s'adapte en évoluant vers plus de diversité et une attention accrue à l'individu et au **développement durable**.

Il y a aussi un riche **héritage architectural français** qui se manifeste à travers le monde,

influencé par l'histoire, les styles (comme le gothique, le baroque ou l'Art nouveau) et l'expansion coloniale, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique francophone. Des architectes tels que Eugène Viollet-le-Duc, Charles Garnier, Gustave Eiffel, Le Corbusier, Auguste Perret ou Jean Nouvel ont laissé des œuvres marquantes en France ou ailleurs, tandis que l'expertise française continue d'être sollicitée au niveau international.

Cet axe propose des réflexions sur les **contextes et les ressources** qui ont permis à l'urbanisme et à l'architecture d'inspiration française de s'épanouir aux XIX^e et surtout au XX^e siècles dans différents pays du monde. Comment les plans d'aménagement et les projets d'implantation se sont-ils produits ? Quel statut occupent aujourd'hui les zones urbaines à marque française et les monuments emblématiques de cette architecture ? Comment s'intègrent-ils au paysage urbain et à la vie des villes concernées ? Peuvent-ils constituer des vecteurs de renouveau, renforcer le dialogue interculturel et favoriser le partage de nouvelles valeurs ? Comment sont perçues et vécues les structures urbaines d'inspiration française réalisées à l'étranger et quel avenir leur est dessiné dans la ville du futur ? Existe-t-il des traits urbanistiques et architecturaux communs d'un pays à l'autre de l'espace francophone, ou les contextes nationaux ont-ils effacé les ressemblances au profit de constructions identitaires locales ?

Bibliographie sélective :

- Ambroise-Rendu (Anne-Claude) et Olivesi (Stéphane), « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, 2017, vol. 2-4, n° 258-259-260, p. 265-279, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-diogene-2017-2-page-265?lang=fr>, consulté le 16 juillet 2026.
- Anderson (Benedict), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso Books, 1983, 160 p.
- Barrère (Céline), Girard (Muriel) et Morovich (Barbara), « Faire avec ou défaire les espaces de l'héritage colonial ? », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 2025, n° 23, mis en ligne le 15 juin 2025, disponible sur : <https://journals.openedition.org/craup/18425>, consulté le 16 juillet 2026.
- Choay (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1992, 272 p.
- Cooper (Frederick), *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History*. Berkeley, University of California Press, 2005, 339 p.
- Gravari-Barbas (Maria) et Guichard-Anguis (Sylvie) (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'université de Paris Sorbonne, 2003, 952 p.
- Harrison (Rodney), *Heritage: Critical Approaches*, Londres, Routledge, 2013, 288 p.
- Harrison (Rodney), Desilvey (Caitlin), Holtorf (Cornelius) et al., *Heritage Futures: Comparative Approaches to Natural and Cultural Heritage Practices*, Londres, University College London Press (UCL Press), 2020, 568 p.
- Ledoux (Sébastien), *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 368 p.
- Lefranc (Sandrine) (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?* Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2006, 344 p.
- Nora (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1, La République*, Paris, Gallimard, 1984, 674 p.
- Nora (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 2, La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, 667 p.

- Nora (Pierre) (dir.), *Les Lieux de mémoire. Tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, 1034 p.
- Smith (Laura Jane), *Uses of Heritage*, Londres, Routledge, 2007, 368 p.

Modalités de soumission des articles

- Les articles doivent être écrits en français et faire entre 60 000 et 80 000 caractères espaces compris (références comprises – tableaux, figures et annexes non compris).
- Les articles doivent comporter :
 - Un titre
 - Un résumé en français de 2000 à 4000 signes espaces compris et sa traduction en anglais
 - Des mots-clés (5 au maximum) et leur traduction en anglais. Ils doivent être en minuscules (sauf l'initiale des noms propres) et séparés par des virgules.
- Les titres et sous-titres doivent être courts, avec une majuscule uniquement pour les débuts de titre et faire l'objet d'une numérotation (I., I.1., etc.).
- Les tableaux, graphiques, organigrammes et cartes sont numérotés. Ils ont un titre inséré au-dessus et leur source complète mentionnée en-dessous.
- Les accents doivent apparaître sur les majuscules (par exemple, Etat = État, A jamais = À jamais).
- Les articles ne doivent pas comporter de lien hypertexte.
- Les références bibliographiques du corps de texte et de la bibliographie doivent être présentées selon les références bibliographiques de la *Revue internationale des francophonies* disponibles dans les [recommandations aux auteurs](#).
- Les articles doivent être transmis **d'ici le vendredi 30 octobre 2026** à Aurore SUDRE (rif@univ-lyon3.fr) sous format Word avec **deux pièces jointes** :
 - 1/ l'article avec une page titre qui contiendra l'adresse électronique et la **biographie** des autrices/auteurs des articles (**5 lignes au maximum par autrice/auteur**) ;
 - 2/ l'article avec une page titre sans identification.

Ces deux fichiers devront être nommés respectivement NOMINATIF et ANONYME. Il n'y aura rien dans le fichier ANONYME qui puisse identifier les autrices/auteurs. L'anonymat de la propriété électronique du fichier ANONYME devra être également respecté.

Pour toute demande de précision, veuillez contacter Aurore SUDRE (rif@univ-lyon3.fr)